
Statut du répondant

Étudiant Employé

Homme Femme

QUESTIONNAIRE sur la VIOLENCE

Encercler la réponse qui vous apparaît appropriée.

1. Qui sont les personnes les plus susceptibles de vivre de la violence conjugale ? Et quel type de violence est plus fréquente ?

Selon vous :

- a) Les femmes de plus de 50 ans qui sont peu scolarisées, ayant plusieurs enfants et étant financièrement dépendantes de leurs conjoints étant donné qu'elles s'occupent des enfants à temps plein.
- b) Les hommes de tout âge sont très souvent victimes de violence psychologique de la part de leur partenaire parce que les femmes manquent de confiance en elles ce qui les amène à être particulièrement contrôlantes.
- c) Les jeunes femmes de 18 à 24 ans. Elles sont le plus souvent victimes de violence psychologique.
- d) Aucune de ces réponses.

2. Judith, 22 ans est étudiante à l'Université et vit avec ses parents. Après un désaccord concernant le partage des responsabilités dans la maison, Judith et son père se sont disputés. Judith argumentait d'abord qu'elle n'avait pas le temps de faire sa vaisselle après avoir soupé après tout le monde, car elle rentre tard de l'Université. Elle lui a aussi dit qu'elle était très stressée par la mi-session, qu'elle se sentait débordée et dépassée par tout ce qu'elle avait à faire. De plus, elle lui a dit que travaillant en plus d'étudier à temps plein elle pensait que son père, étant à la retraite, pourrait comprendre sa situation et l'aider. Comme il maintenait sa position sur sa responsabilité à respecter ses engagements dans la famille, elle lui a crié des bêtises sur un ton irrespectueux et a ensuite claqué la porte avant d'aller s'enfermer dans sa chambre où elle a boudé pendant des heures. Elle n'a pourtant pas l'habitude de réagir de cette façon tout comme d'ailleurs elle est généralement assez responsable dans ses tâches à la maison.

Que pensez-vous du comportement de Judith ?

- a) Elle a recours à des comportements violents pour intimider son père et obtenir de lui ce qu'elle veut.
- b) Elle est en colère contre lui et lui exprime de façon explosive car elle était excédée et ne savait plus comment se faire entendre ni se faire comprendre.
- c) Elle est intolérante à la frustration et s'exprime un peu comme une enfant qui tape du pied pour obtenir ce qu'elle veut.
- d) Aucune de ces réponses.

Réponses

1. C

On a souvent tendance à penser que la violence conjugale est physique et est plus souvent vécue par des femmes âgées. Ce n'est pourtant pas le cas. Ce sont les jeunes femmes de 18-24 ans qui sont plus souvent victimes de violence conjugale et c'est de violence psychologique dont elles souffrent le plus fréquemment.

En effet, selon l'enquête de Statistique Canada (2005), les femmes âgées de 15-24 ans sont deux fois plus touchées par la violence conjugale que les femmes de 35 ans et plus. La tendance est similaire au Québec. En effet, l'enquête québécoise de Riou et al. (2003) montre que les femmes de 18-24 ans sont plus souvent victimes de violence physique (11,6 %) et sexuelle (16,7 %) que les femmes des autres groupes d'âge.

De plus, Riou et al. (2003) rapporte qu'au cours d'une année 13 % des femmes ont subi au moins une fois des conduites contrôlantes ou humiliantes et que 66 % ont été l'objet de violence verbale ou de comportements symboliques à caractère violent de la part de leur conjoint au moins une fois. La violence physique touchait 6 % des femmes alors que 7 % vivait de la violence sexuelle. Il faut dire que la plupart du temps la violence conjugale, quand elle n'est pas stoppée, devient un schéma relationnel entre les partenaires qui ne parviennent pas à régler leurs conflits autrement. Ainsi, les frustrations ne font que se cumuler ce qui donne lieu à une escalade des conduites violentes. Les statistiques montrent bien que, le plus souvent dans les couples, la violence reste dans le registre psychologique mais qu'elle augmente en fréquence et en intensité. Chez certains couples elle peut conduire à des comportements violents physiquement allant d'une violence dite mineure comme se pousser, se mordre, se gifler, se pincer jusqu'à une violence plus dure telle que rentrer l'autre dans le mur, la frapper au visage, lui casser un bras, la traîner par terre...

2. B

Il n'est parfois pas toujours facile de départager une conduite violente et les comportements colériques.

L'Organisation mondiale de la santé (2002) définit ainsi la violence : « Menace ou utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre autrui qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations ». Pour parler de violence il faut que plusieurs éléments soient réunis. D'abord, il y a une fréquence et/ou une intensité des comportements hostiles. La notion de répétition dans le temps est importante. Il arrive cependant qu'une seule conduite soit considérée comme de la violence lorsqu'il y a un préjudice causé à l'autre que l'intention soit consciente ou inconsciente. Ces conduites traduisent donc une façon d'être en relation avec l'autre où le pouvoir et la domination sont recherchés. Ces conditions réunies installent un climat, une ambiance, qui font en sorte que l'autre se voit contraint, intimidé, apeuré, harcelé...

De son côté, la colère est une émotion qui peut s'exprimer avec force lorsqu'une personne est confrontée à une frustration trop importante soit en raison de la frustration elle-même ou du contexte de débordement dans lequel elle survient.

Dans le cas de Judith, on peut dire que son comportement traduit un état d'exaspération lié à un contexte où elle se voit sollicitée de toute part et ne parvient plus à gérer l'ensemble des stress qu'elle rencontre. De plus, elle a d'abord tenté de s'expliquer avec son père qui a maintenu ses attentes quant à ses engagements dans la famille. C'est comme la goutte qui fait déborder le vase. On pourrait considérer qu'elle ne s'est pas sentie entendue dans ce qu'elle vivait et qu'elle a pris pour acquis que son père devait l'aider. Comme elle est généralement responsable dans ses tâches, qu'il s'agit d'un emportement ponctuel, on ne peut considérer que cette conduite est violente. Elle ne cherche pas à imposer à son père ses manières de faire à l'intérieur de la maison, car elle accomplit ses tâches même si elle proteste un peu en les faisant.

INFORMATIONS ET RESSOURCES DISPONIBLES POUR PRÉVENIR ET FAIRE FACE À LA VIOLENCE

Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'Université de Montréal

514 343-7020

www.harcelement.umontreal.ca

Centre de santé et de consultation psychologique

514 343-6452

www.cscp.umontreal.ca